

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Municipal d'Action Sociale de la ville de TROYES

POSTE COMPTABLE DE Trésorerie principale de Troyes Municipale

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2014

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...).
- (2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.15/17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.18/19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.21/22	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.23	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.25	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.27	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.27	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.28	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.28	A4 - Etat des provisions		X
p.28	A5 - Etalement des provisions		X
p.29	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.30	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.31	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.32	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.33	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.34	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		X
p.35	A8 - Etat des charges transférées		X
p.35	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
p.37	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.37	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.37	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.37	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.39	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.39	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.40/41	C1 - Etat du personnel	X	
p.42	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.43	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.43	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.43	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.43	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.44	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.45	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

[7 8 0 3 4 7 4 9] Centre Municipal d'Action Sociale	BUDGET 2014
---	------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	61 657
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	475
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : GRAND TROYES – Communauté d'agglomération	

Informations fiscales N-2 (1)					
Potentiel fiscal et financier		Valeur par habitant (Population DGF : 62 445)		Moyennes nationales de la strate/habitant	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
48 582 982	64 499 626	777,89	1 032,74	1 064,33	1 265,04

* Chiffres identiques à ceux du budget de la ville de Troyes

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	37,95	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	40,25	
4	Dépenses d'équipement brut/population	4,42	
5	Encours de dette/population	1,90	
6	DGF/population *	355	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,73	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4) *	87,30 %	
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,13	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,13	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,01	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

* Chiffres identiques à ceux du budget de la ville de Troyes

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - ~~avec ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 389 020	2 155 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	326 500
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 389 020	2 481 500

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	346 095	91 395
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	254 700
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		346 095	346 095

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 735 115	2 827 595
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2014	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	295 890		303 870	303 870	303 870
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 926 380		1 696 625	1 696 625	1 696 625
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	311 100		282 175	282 175	282 175
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0		0	0	0
Total des dépenses de gestion courante		2 533 370		2 282 670	2 282 670	2 282 670
66	Charges financières	8 950		7 000	7 000	7 000
67	Charges exceptionnelles	50		50 050	50 050	50 050
68	Dotations aux provisions (4)	0		0	0	0
022	Dépenses imprévues	0		0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 542 370		2 339 720	2 339 720	2 339 720
023	Virement à la section d'investissement (5)	0		0	0	0
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	53 630		49 300	49 300	49 300
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	0		0	0	0
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 630		49 300	49 300	49 300
TOTAL		2 596 000		2 389 020	2 389 020	2 389 020

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
---	---	----------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 389 020
---	--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2014	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuations de charges	0		0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0		0	0	0
73	Impôts et taxes	20 000		20 000	20 000	20 000
74	Dotations et participations	2 300 000		2 100 000	2 100 000	2 100 000
75	Autres produits de gestion courante	35 000		35 000	35 000	35 000
Total des recettes de gestion courante		2 355 000		2 155 000	2 155 000	2 155 000
76	Produits financiers	0		0	0	0
77	Produits exceptionnels	0		0	0	0
78	Reprises sur provisions (4)	0		0	0	0
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 355 000		2 155 000	2 155 000	2 155 000
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0		0	0	0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	0		0	0	0
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0		0	0	0
TOTAL		2 355 000		2 155 000	2 155 000	2 155 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	326 500
---	---	----------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 481 500
---	--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	49 300,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2014	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0		0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0		0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0		0	0	0
21	Immobilisations corporelles	54 000		105 785	105 785	105 785
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0		0	0	0
23	Immobilisations en cours	137 500		166 800	166 800	166 800
Total des opérations d'équipement						
Total des dépenses d'équipement		191 500		272 585	272 585	272 585
10	Dotations, fonds divers et réserves	0				
13	Subventions d'investissement	0		38 000	38 000	38 000
16	Emprunts et dettes assimilées	34 410		35 510	35 510	35 510
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0				
27	Autres immobilisations financières	0				
020	Dépenses imprévues	0				
Total des dépenses financières		34 410		73 510	73 510	73 510
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	0				
Total des dépenses réelles d'investissement		225 910		346 095	346 095	346 095
+						
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0		0	0	0
041	Opérations patrimoniales (5)	0		0	0	0
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0		0	0	0
=						
TOTAL		225 910	0	346 095	346 095	346 095

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 095
---	----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2014	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0		0	0	0
13	Subventions d'investissement	0		38 000	38 000	38 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0		0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0		0	0	0
204	Subventions d'équipements versées	0		0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0		0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0		0	0	0
23	Immobilisations en cours	0		0	0	0
Total des recettes d'équipement		0		38 000	38 000	38 000
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	9 295		295	295	295
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0		0	0	0
138	Autres subv. d'invest. non transf	0		0	0	0
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0		0	0	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0		0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0		0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000		3 800	3 800	3 800
Total des recettes financières		164 295		4 095	4 095	4 095
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	0		0	0	0
Total des recettes réelles d'investissement		164 295		42 095	42 095	42 095
+						
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0		0	0	0
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	53 630		49 300	49 300	49 300
041	Opérations patrimoniales (5)	0		0	0	0
Total des recettes d'ordre d'investissement		53 630		49 300	49 300	49 300
=						
TOTAL		217 925		91 395	91 395	91 395

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 700,00
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 095,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	49 300,00
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	303 870		303 870
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 696 625		1 696 625
014	Atténuations de produits	0		0
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0	0
65	Autres charges de gestion courante	282 175		282 175
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	0		0
66	Charges financières	7 000	0	7 000
67	Charges exceptionnelles	50 050	0	50 050
68	Dotations aux amortissements et provisions		49 300	49 300
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0	0
022	Dépenses imprévues	0		0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0	0
Dépenses de fonctionnement – Total		2 339 720	49 300	2 389 020

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 389 020
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	38 000	0	38 000
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0	0
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	35 510	0	35 510
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0		0
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	105 785	0	105 785
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)		
23	Immobilisations en cours (6)	166 800		166 800
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement – Total		346 095	0	346 095

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
--	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 095
---	----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	20 000		20 000
74	Dotations et participations	2 100 000		2 100 000
75	Autres produits de gestion courante	35 000		35 000
76	Produits financiers			0
77	Produits exceptionnels	0		0
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement – Total		2 155 000		2 155 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	326 500
---	----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 481 500
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295		295
13	Subventions d'investissements	38 000		38 000
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		49 300	49 300
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations		3 800	3 800
Recettes d'investissement – Total		38 295	53 100	91 395

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	254 700
--	----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 095
---	----------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
011	Charges à caractère général	295 890	303 870	303 870
60611	Eau et assainissement	2 000	2 200	2 200
60612	Energie — électricité	71 000	90 000	90 000
60621	Combustibles	200	200	200
60622	Carburants	9 700	12 200	12 200
60623	Alimentation	4 500	4 500	4 500
60628	Autres fournitures non stockées	9 000	8 500	8 500
60631	Fournitures d'entretien	5 200	4 850	4 850
60632	Fournitures de petit équipement	10 800	9 500	9 500
60636	Vêtements de travail	950	1 350	1 350
6064	Fournitures administratives	2 700	2 650	2 650
6068	Autres matières et fournitures	4 500	4 450	4 450
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	100	100	100
6135	Locations mobilières	750	0	0
61522	Entretien et réparations bâtiments	7 000	7 000	7 000
61551	Entretien et réparations matériel roulant	3 000	2 000	2 000
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	3 100	2 600	2 600
6156	Maintenance	36 300	33 800	33 800
616	Primes d'assurance	9 670	9 620	9 620
617	Etudes et recherches	100	100	100
6182	Documentation générale et technique	2 950	3 850	3 850
6184	Versements à des organismes de formation	0	3 000	3 000
6185	Frais de colloques et séminaires	100	100	100
6188	Autres frais divers	1 100	1 100	1 100
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400	1 400	1 400
6227	Frais d'actes et de contentieux	500	100	100
6228	Divers	1 000	500	500
6231	Annonces et insertions	0	0	0
6236	Catalogues et imprimés	200	0	0
6247	Transports collectifs	550	550	550
6256	Missions	2 000	1 400	1 400
6257	Réceptions	800	800	800
6261	Frais d'affranchissement	15 020	15 000	15 000
6262	Frais de télécommunications	24 200	21 100	21 100
627	Services bancaires et assimilés	2 600	2 600	2 600
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000	2 100	2 100
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000	40 000	40 000
6288	Autres services extérieurs	2 000	1 600	1 600
63512	Taxes foncières	8 000	8 000	8 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100	100	100
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		600	600
637	Autres impôts, taxes, versements assimilés (autres org.)	10 800	4 350	4 350

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
		2013	2014	2014
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 926 380	1 696 625	1 696 625
6218	Autre personnel extérieur	6 000	3 000	3 000
6331	Versement de transport	12 000	10 600	10 600
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	12 000	10 000	10 000
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	933 610	800 000	800 000
64112	Personnel tit. - NBI, supp. Fam. et indemnité de résidence	32 800	30 900	30 900
64118	Personnel tit. — Autres indemnités	151 300	148 900	148 900
64131	Personnel non tit. — Rémunérations	200 500	175 520	175 520
64138	Personnel non tit. — Autres indemnités		3 000	3 000
64168	Autres emplois d'insertion		9 850	9 850
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	235 700	194 100	194 100
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 100	265 300	265 300
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 800	12 050	12 050
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 400	4 300	4 300
6456	Versement au F.N.O du supplément familial	1 500	1 500	1 500
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 800	3 260	3 260
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	5 800	5 050	5 050
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 670	4 295	4 295
6488	Autres charges de personnel	37 400	15 000	15 000
014	Atténuations de produits	0	0	0
		0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	311 100	282 175	282 175
6535	Formation	100	100	100
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000	500	500
6561	Secours d'urgence	2 000	1 500	1 500
6562	Aides	198 000	170 075	170 075
6568	Autres secours	60 000	60 000	60 000
6574	Subventions fonctt aux associations et autres pers. droit privé	50 000	50 000	50 000
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		2 533 370	2 282 670	2 282 670
(a) = (011+012+014+65+656)				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
66	Charges financières (b)	8 950	7 000	7 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 800	3 300	3 300
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE	1 450	1 000	1 000
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 700	2 700	2 700
67	Charges exceptionnelles (c)	50	50 050	50 050
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50	50	50
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles		50 000	50 000
68	Dotations aux provisions (d) (6)	0	0	0
022	Dépenses imprévues (e)	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 542 370	2 339 720	2 339 720
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	53 630	49 300	49 300
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées			
676	Différences sur réalisations (+) transférées en investissement			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	53 630	49 300	49 300
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 630	49 300	49 300
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)	0	0	0
6015	Terrains à aménager			
6045	Achats d'études, prestations de services (terrain à aménager)			
605	Achats de matériel, équipements et travaux			
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		53 630	49 300	49 300
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 596 000	2 389 020	2 389 020

	+	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 389 020

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
013	Atténuations de charges	0	0	0
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements			
6037	Variation des stocks de marchandises ...			
609...	...			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs			
6419	Remb. sur rémunérations du personnel			
6459	Remb. sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
6479	Remboursements sur autres charges sociales			
6489	Remb. au titre du fonds de compensation de cessation progressive d'activité			
...				
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	0	0	0
70848	Mise à disposition de personnel facturée autres organismes	0	0	0
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables	0	0	0
7088	Autres produits d'activités annexes	0	0	0
73	Impôts et taxes	20 000	20 000	20 000
7363	Impôts sur les spectacles	20 000	20 000	20 000
74	Dotations et participations	2 300 000	2 100 000	2 100 000
74718	Participations - Etat – autres	0	0	0
7474	Participations communes	2 300 000	2 100 000	2 100 000
7478	Participations autres organismes	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	35 000	35 000	35 000
752	Revenus des immeubles	35 000	35 000	35 000
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		2 355 000	2 155 000	2 155 000
(a) = 70+73+74+75+013				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
76	Produits financiers (b)	0	0	0
762	Produits des autres immobilisations financières			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts – Rattachement des ICNE	0	0	0
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =.....			
	Montant de l'exercice N-1 =.....			
768	Autres produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	0	0	0
7713	Libéralités reçues	0	0	0
773	Mandats annulés (/ex. antérieurs) ou déchéance quadriennale	0	0	0
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
778	Autres produits exceptionnels	0	0	0
		0	0	0
78	Reprises sur provisions (d) (5)	0	0	0
78				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 355 000	2 155 000	2 155 000

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	0	0	0
6031	...			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
...	...			
713	...			
...	...			
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)			
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)			
...	...			
77...	...(7)			
777	Quote-part des subv. d'invest. transférées au cl. résultat			
...	...			
78...	...			
7811	Reprises sur amort. des immo. incorporelles et corporelles			
7815...	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonc. (8)			
791	Transferts de charges de fonctionnement courant			
796	Charges financières			
797...	Charges exceptionnelles...			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)	0	0	0
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
...	...			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0	0	0

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 355 000	2 155 000	2 155 000
---	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0
---	-----------------------------------	----------

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	326 500,00
---	--	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 481 500,00
---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1) prg	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
010	Stocks	0	0	0
...	...			
20	Immobilisats incorporelles (sauf opérat. et 204)	0	0	0
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	0
20411	Etat			
...				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	54 000	105 785	105 785
2111	Terrains nus			
2135	Installations, agencemnts, aménagemnts constructions	0	0	0
2182 3130	Matériel de transport (véhicule de services) reports	40 000	34 500	34 500
2182 31401	Matériel de transport (véhicule de services)		40 000	40 000
2183 31401	Matériel de bureau	3 500	7 500	7 500
2184 91401	Mobilier	3 000	7 500	7 500
2188 31308	Autres immobilisations corporelles	7 500	16 285	16 285
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0	0
2211	Terrains nus			
...				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	137 500	171 500	171 500
2313 31402	Constructions services extérieurs	100 000	100 000	100 000
2314 31402	Travaux aménagt bât AUDIFFRED (fenêtres...)	30 000	40 000	40 000
2318 31402	Autres immobilisations corporelles	7 500	26 800	26 800
	Opération d'équipemnt n°... (1 ligne par opé.) (5)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	191 500	272 585	272 585
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
1021	Dotation			
...	...			
13	Subventions d'investissement	0	38 000	38 000
1311	Etat et établissements nationaux		38 000	38 000
...	...			
16	Emprunts et dettes assimilées	34 410	35 510	35 510
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en Euros	31 100	32 200	32 200
165	Dépôts et cautionnement versés	0	0	0
16818	Autres prêteurs	3 310	3 310	3 310
18	Compte de liaison : affectation à	0	0	0
...				

Chap/ art(1) prg	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
261 ...	Titres de participation ...			
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
271 ...	Titres immobilisés (droits de propriété) ...			
020	Dépenses imprévues	0	0	0
Total des dépenses financières		34 410	73 510	73 510
45...1.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES		225 910	346 095	346 095

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	0	0	0
	Reprises sur autofinancement antérieur	0	0	0
10...	...			
102291	Reprise sur FCTVA			
139	Subv. d'investissement reprises au c/résultat			
15...	Provisions pour risques et charges (6)			
...	...			
29...2	Provisions pour dépréciation des immobilisations (6)			
39...2	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (6)			
49...2	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59...2	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (6)			
...	...			
	Charges transférées (7)	0	0	0
21...	...			
22...	...			
23...	...			
31...	Matières premières (et fourniture)			
33...	En-cours de production de biens			
34...	En-cours de production de services			
35...	Stocks de produits			
4816	Frais d'émission des emprunts			
4817	Indemnités de renégociation de la dette			
...	...			
041	Opérations patrimoniales (8)		0	0
16...	Emprunts et dettes assimilées			
16882	ICNE – intérêts de la contrepassation			
20...	Immobilisations incorporelles			
2138	Alarme incendie Espace Baltet	0	0	0
23...	Immobilisations en cours			
26...	Participations et créances rattachées à des participations			
27...	Autres immobilisations financières			
45...1	Opérations pour le compte de tiers			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0	0	0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	225 910	346 095	346 095
--	----------------	----------------	----------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	346 095

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
010	Stocks	0	0	0
...	...			
13	Subventions d'investissement	0	38 000	38 000
1328...	Subventions d'équipement non transférables (autres)		38 000	38 000
...	...			
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
163	Emprunts obligataires	0	0	0
1641	Emprunts en Euros	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme			
...	...			
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
20411	Etat			
...	...			
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
2111	Terrains nus			
2115	Terrains bâtis	0		
2131	Constructions – Bâtiments publics	0		
...	...			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
2211	Terrains nus			
...	...			
23	Immobilisations en cours	0	0	0
2312	Terrains			
...	...			
Total des recettes d'équipement		0	38 000	38 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 295	295	295
1021	Dotation			
10222	F.C.T.V.A	9 295	295	295
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investissement transférées	0	0	0
18	Compte de liaison : affectation à			
...	...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
261	Titres de participation			
...	...			
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
271	Titres immobilisés (droits de propriété)			
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	155 000	3 800	3 800
Total des recettes financières		164 295	4 095	4 095
45...2.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)	0	0	0
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		164 295	42 095	42 095

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	53 630	49 300	49 300
...	...			
15...2	Provisions pour risques et charges (7)			
16...	Emprunts et dettes assimilées			
...	...			
192	Plus values sur cessions d'immobilisations	0	0	0
...	...			
28...	Amortissement des immobilisations			
280441	Subventions d'équipement en nature – organismes publics	20 950	20 950	20 950
2805	Concessions et droits similaires, logiciels...	510		
28145	Installations générale, agencements et aménagements	8 020	8 050	8 050
28182	Matériel de transport	8 900	8 900	8 900
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 550	4 300	4 300
28184	Mobilier	3 900	2 800	2 800
28188	Autres immobilisations corporelles	4 800	4 300	4 300
29...2	Provisions pour dépréciation des immobilisations (7)			
31...	Matières premières (et fourniture)			
33...	En-cours de production de biens			
34...	En-cours de production de services			
35...	Stocks de produits			
39...2	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (7)			
481...	Charges à répartir sur plusieurs ex. (amortissements)			
49...2	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (7)			
59...2	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		53 630	49 300	49 300
041	Opérations patrimoniales (8)	0	0	0
10...	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
16882	Emprunts et dettes assimilées -ICNE	0	0	0
20...	Immobilisations incorporelles	0	0	0
2131	Immobilisations corporelles		0	0
23...	Immobilisations en cours			
26...	Participations et créances rattachées à des participations			
27...	Autres immobilisations financières			
45...2	Opérations pour le compte de tiers			
...	...			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		217 925	91 395	91 395

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	254 700,00
	346 095,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:... (1)
LIBELLE :...

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

A1 – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		56 300	2 077 730					254 990					2 389 020
Dépenses de l'exercice		56 300	2 077 730					254 990					2 389 020
011	Charge à caractère général		233 150					70 720					303 870
012	Charges de personnel		1 695 930					695					1 696 625
014	Atténuations de produits												
023	Viremt section d'investissement												
042	Opér. Ordre fonct transf. entre sections	49 300											49 300
65	Autres charges de gestion courante		98 600					183 575					282 175
66	Charges financières	7 000											7 000
67	Charges exceptionnelles		50 050										50 050
Restes à réaliser-reports													
RECETTES (3)		2 155 000	00					0					2 155 000
Recettes de l'exercice		2 155 000	0					0					2 155 000
013	Atténuation charges												
042	Opé. ordre fonct. transf. entre sections												
70	Prdts services du domaine et vente divers		0										
73	Impôts et taxes	20 000											20 000
74	Dotat. , subv. et participations	2 100 000											2 100 000
75	Autres pdts de gestion courante	35 000											35 000
76	Pdts financiers	0											0
77	Pdts exceptionnels		0										0
79	Transferts de charges												
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		2 098 700	-2 077 730					-254 990					-234 020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

A1 – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		73 510	272 585					0					346 095
Dépenses de l'exercice		73 510	272 285										346 095
040	Opér.ordre inv.transfert entre sections												
041	Opér.patrimoniales												
13	Subventions d'investt	38 000											38 000
16	Emprunts et dettes assimilées	35 510											35 510
20	Immobilisations incorporelles												
204	Subvention équipt versées												
21	Immobilisations corporelles		105 785										105 785
23	Immobilisations en cours		166 800										171 500
Restes à réaliser–reports													
RECETTES (3)		91 395											91 395
Recettes de l'exercice		91 395											91 395
021	Virement de la section de fctt												
024	Produit des cessions d'immob.	3 800											3 800
040	Opér.ordre inv. transfert entre section	49 300											49 300
041	Opér. Patrimoniales												
10	Dot., fds divers et réserves	295											295
13	Subventions d'investt	38 000											38 000
16	Emprunts et dettes assimilées												
27	Autres immo. financières												
Restes à réaliser–reports													
SOLDE		17 885	-272 585										-254 700

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2014	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	472 826,04	116 910,07	38 697,91	3 245,09	35 452,82
Auprès des organismes de droit privé					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations	273 280,11	44 127,60	23 069,29	1 081,13	21 988,16
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier	150 000,00	66 176,21	12 325,51	2 163,96	10 161,55
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
Auprès des organismes de droit public					
Caisse d'Allocations Familiales Aube	49 545,93	6 606,26	3 303,11		3 303,11
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/2013 (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
0501	Caisse d'Epargne	150 000,00	66 176,21	56 014,66	1,75	2 163,96	
0101	Caisse Allocat. Familiales Aube	49 545,93	6 606,26	3 303,15	0,00		
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
0001	Caisse Dépôts Consignations	273 280,11	44 127,60	22 139,44	4,20	1 081,13	
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.5

A2.5 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année mobilisation et profil amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/14	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE exercice
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
0001	2000	R/A	Construction CLSH Vassales	CDC	273 820,11	44 127,60	3	A	préfixé	Livret A	4,20	préfixé	Livret A	3,45		2 254,12	21 988,16	90,09
0501	2005	C/A	Travaux buanderie BALTET	Caisse Epargne	150 000,00	66 176,21	7	A	F		3,27	F			2 163,96	10 161,55	1 081,98	
...																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €) (8)																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
...																		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
...																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
16818 Autres emprunts																		
0101	2001	C/A	Construction CLSH Vassales	CAF	49 545,93	6 606,26	3	A	F		0	F	0			3 303,11	-	
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux ... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								charges (1)	produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;
(2) produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/2014	Montant des tirages N-1 2013	Montant des remboursements N-1 2013	Montant restant au 1/1/2014	Intérêts mandatés en N-1 2013 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
Société Générale	9/10/12	0,00	0,00	70 000,00	0,00	242,73
Crédit Agricole	23/10/13	200 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;
(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;
(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget 2013	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		34 410		I 35 510
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		34 410		II 35 510
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		34 410		35 510
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	31 100		32 200
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
167...	...			
16818...	...	3 310		3 310
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	Autres immobilisations financières			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
276...	...			
...	...			
020	Dépenses imprévues			
Transferts entre sections = C+D				
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C)			
10...	Dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. d'invest. transférées au compte de résultat			
15...	Sur provisions pour risques et charges (5)			
...9	Sur provisions pour dépréciation des ... (5)			
...	Autres opérations (à détailler)			
	Charges transférées (D) = E+F+G			
	Travaux en régie (E)			
2...	...			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)			
481			
	Stocks et en-cours (G)			
3...	...			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I	D001	IV
	35 510		35 510

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent 2012 (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		217 925		III 53 395
Ressources propres externes (a)		9 295		295
10222	FCTVA	9 295		295
10223	TLE			
10224	Versements au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)		155 000		3 800
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
274	Remboursement de prêts			
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics	0		0
024	Produits des cessions	155 000		3 800
Transferts entre sections (c)		53 630		49 300
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16882	Emprunt et dettes assimilées - ICNE			
28	Amortissement des immobilisations			
280441	Subventions d'équipement en nature – organismes publics	20 950		20 950
2805	Concessions et droits similaire logiciels...	510		
28145	Installations générales agencements et aménagements	8 020		8 050
28182	Matériel de transport	8 900		8 900
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 550		4 300
28184	Mobilier	3 900		2 800
28188	Autres immobilisations corporelles	4 800		4 300
...	...			
.9	Provisions pour dépréciations des... (5)			
...	...			
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
...	...			
021	Virement de la section de fonct. (d)			

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	53 395,00	259 400		312 795

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières		17 885	17 885

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 35 510,00
Recettes financières (V)	V 312 795,00
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (6) 277 285,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI – c/2763 – D (6) 277 285,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l’article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d’eau et d’assainissement)

..... (1)

A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
...	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
...	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
...	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
...	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
...	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
...	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
...	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			Total des recettes d'ordre	
	Total des dépenses d'ordre			TOTAL GENERAL	
	TOTAL GENERAL				

- (1) Compléter par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l’établissement ;
(3) Si la commune ou l’établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
...	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
...	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
...	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
...	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
...	...				
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
...	...		7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
			74...	...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
			
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
...	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
...	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
...	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
...	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
...	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16...	...		16...	...	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20...	...		10...	...	
21...	...		13...	...	
22...	...				
23...	...				
26...	...				
27...	...				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
...	...				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
10...	...		20...	...	
13...	...		21...	...	
...	...		22...	...	
			23...	...	
			26...	...	
			27...	...	
			...		
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>		040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	
...	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
...	
			021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération : / .. /

Intitulé de l'opération :							
DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
.....	- Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				- Financement par le mandataire			
				- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2009	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
...																		
Totaux pour les autres emprunts																		
...																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 ;

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.2
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités.....						
	...						
	8018 Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
	...						
	Au profit d'organismes privés.....						
	...						
	TOTAL.....						

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions 2010 (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	Délib du 12 Février 2014	Subvention de fonctionnement	Maison de la Famille ARIHA EEMA Jeunesse au plein air AASEA	Association loi 1901	2 000,00 € 700,00 € 6 000,00 € 1 500,00 € 35 000,00 €
				Total attribué	45 200,00 €
				Répartition ultérieure	4 800,00 €
				Crédit ouvert	50 000,00 €

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N					
		Recettes					
		Dépenses					
		Restes à employer au 31/12/N					

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Rédacteur principal 1ère classe	B	6	6	
Rédacteur	B	2	2	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	2	
Adjoint administratif 1ère classe	C	2	2	
Adjoint administratif 2ème classe	C	2	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE		17	17	0
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	2	
Adjoint technique 1ère classe	C	1	1	
Adjoint technique 2ème classe	C	6	6	
TECHNIQUE		13	13	0
Conseiller supérieur socio-éducatif	A	1	1	
Moniteur éducateur intervenant familiale principal	B	1	1	
Assistant socio-éducatif principal	B	4	4	
Assistant socio-éducatif	B	1	1	
MEDICO-SOCIALE		7	7	0
Animateur principal 1ère classe	B	1	1	
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2	2	
ANIMATION		3	3	0
EMPLOIS PERMANENTS CONTRATS 1 AN - 3ANS - CDI				
Agent polyvalent de maintenance des bâtiments (agent de maîtrise principal) IB 499 CDI loi 2005-843 du 26/07/2005	C	1	1	
Secrétaire sociale (adjoint administratif 2ème classe) IB 303 CDI Art.L 1224-3 du Code du Travail	C	1	1	
Educateur spécialisé (assistant socio-éducatif) cdd 3 ans art.3-3 LOI DU 26/01/1984 IB 500	B	1	1	
Psychologue (psychologue hors classe) CDI Art. 1224-3 du Code du Travail IB 910	A	1	1	
Infirmier (infirmier en soins généraux classe normale) IB 370 CDD 1 AN Art.3-2 loi du 26/01/1984	A	1	1	
Coordinateur (hors filiere) ib 483 CDI loi 2005-843 du 26/07/2005		1	1	
Total		6	6	0
Total Emplois Permanents		46	46	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014	C1

EMPLOIS NON PERMANENTS

BESOIN OCCASIONNEL - SAISONNIER	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE IB 297	C	1	1	1
Total		1	1	1

CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI		1	1	1
Total		1	1	1

Total Emplois Non Permanents		2	2	2
-------------------------------------	--	----------	----------	----------

Total Général		48	48	2
----------------------	--	-----------	-----------	----------

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN :	Financier
TECH :	Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MT :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres : Reprise d'activité privée en gestion directe

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
--	-----------

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature e l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
		.../.../...	.../.../...	

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ARRETE ET SIGNATURES	D1 D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation%	18,15 %	0,00 %	13 040 884,00	+ 2,15 %
TFPB%	24,36 %	0,00 %	15 726 995,00	+1,90 %
TFPNB%	17,45 %	0,00 %	34 121,00	+0,90 %
C.F.E%	%	%		
TOTAL%			28 802 000,00	+2,01 %

(1) données reprises dans le budget de la ville de Troyes.

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 16
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés.
VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : 6/02/2014

Présenté par Mme la Vice-Présidente (1),
A TROYES le 18 Février 2014
La vice-Présidente (1),

Mme PHILIPPON Elisabeth

Délibéré par le Conseil d'Administration (2), réuni en session le 18 Février 2014
A TROYES, le 18 Février 2014

Les membres du Conseil d'administration (2),

Certifié exécutoire par la Vice-Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la
publication le .../.../....

A TROYES, le .../.../....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.